

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OREE DE CHARTRES

### REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31/03/09 VOTE DU BUDGET ET PROGRAMME PLURIANNUEL

Le 31 mars 2009 les 16 communes de l'OREE DE CHARTRES ont voté le budget communautaire, à l'unanimité, avec, pour la 1<sup>ère</sup> année, la commune de Saint-Prest qui a adhéré au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Compte tenu de cette adhésion et des réformes à venir, le taux passera de 6.7 % à 7 %. Restant un taux très bas pour le bassin de vie chartrain.

Le produit de taxe professionnelle fait l'objet d'une redistribution aux communes, 1 700 000 € d'attribution de compensation, 170 000 € de dotation de solidarité communautaire et 150 000 € de fonds de concours.

Mais c'est au travers de l'organisation de ses centres de loisirs pour les jeunes que la communauté de communes apporte le plus à sa population :

- Ouverture en 2009 d'un centre de loisirs à Saint-Prest.
- Programme couvrant les années 2009 à 2011 de 4 000 000 € destiné à l'animation et l'accueil des enfants et jeunes et au sport :
  - à Nogent le Phaye : vestiaires terrain de football,
  - à Jouy : extension de l'accueil de loisirs, réfection du gymnase et vestiaires,
  - à Sours : projet polyvalent.

Dans la même période, les zones d'activités anciennes bénéficieront de programmes à hauteur de 600 000 € de remise en état des voiries.